

■ MESSAGE DE LA PRESIDENTE

2010 terminé, et comme je l'entends souvent « le temps passe vite ». Et oui, il passe vite parce que rempli de multiples occupations.

Durant cette année, le comité s'est penché sur le fonctionnement général de l'institution, sur divers projets éducatifs et administratifs et sur les travaux de réfection des bâtiments qui prennent aussi de l'âge, qui doivent aussi s'adapter aux nouvelles normes, notamment sécuritaires, mais aussi à l'évolution des problématiques chez nos enfants et nos jeunes, ce qui signifie un milieu adapté aux diverses prises en charge. Finalement, les budgets et les comptes font, comme chaque année, partie des tâches du comité.

J'aimerais relever ici le travail régulier et la disponibilité des membres du comité et leur exprimer un GRAND MERCI. En ces temps où tout s'achète et se paie, ce bénévolat devient un peu l'exception. En effet, il devient difficile de trouver des personnes actives, prêtes à prendre des charges non rémunérées et nécessitant des compétences précises, en l'occurrence de gestion d'entreprise.

Généralement, dans les domaines économiques et sociaux on observe tous les cas de figure pour le paiement ou non des membres au sein des conseils et comités. De ce fait, la gratuité dans nos associations est aujourd'hui remise en question. Certes, les intérêts et arguments ne manquent pas pour que chacun défende sa position. Mais si, de manière moins superficielle, on y réfléchit, c'est la notion de service à son prochain, de participation au fonctionnement de notre société, de partage social, de recherche de qualité de vie pour un ensemble, etc., qui est complètement ignorée et qui, avec le temps, sera une valeur perdue..... A chacun et à chaque milieu d'y réfléchir car dès lors, quelle société voulons-nous ? Quelle éducation est à enseigner ? Etc. Nombreuses sont les questions, je vous laisse à tous le soin d'y apporter vos réponses.

En attendant vous êtes là, Chers Membres, nombreux et généreux pour nous soutenir dans l'accomplissement de notre travail et nous vous exprimons notre profonde reconnaissance.

Nos remerciements vont aussi à la Loterie Suisse Romande pour son aide constante, à la Fondation Saint-Raphaël, à l'État du Valais, et à la Confédération.

Danièle Pommaz

■ MESSAGE DU DIRECTEUR

Projets – Partenariat – Argent – Concept – Accueil – Soutien, des mots que l'on retrouve souvent dans les rapports annuels et dans notre vie quotidienne. Parfois, la fixation sur ces thèmes nous fait un peu oublier d'autres mots comme souffrance, difficulté, solitude, angoisse ou encore abandon. Vivre en institution est chose malaisée pour la plupart de nos jeunes et c'est tant mieux. Parole provocatrice ? Non, cela exprime simplement le souhait de ne pas devenir une entité mangeuse de personnalité, une usine à moules d'où sortent des « *êtres bien formatés pour la société* ».

Si nous pensons que vivre de façon malaisée est une chose positive, c'est parce que « l'entité Saint-Raphaël » veut laisser le plus possible son libre arbitre à la personne qui doit y vivre. Bien sûr, nous devons être garants des règles de la société et faire en sorte que tout jeune passant par nos murs puisse s'y mettre le plus possible en conformité. Dans le même temps, nous sommes ravis qu'un jeune chahute le système car il nous permet de conserver une certaine humilité face à ce que nous pourrions appeler « nos réussites ». Réussites qui viendraient bien alimenter positivement nos statistiques afin de démontrer que l'argent est bien placé....

La personne qui doit bénéficier de nos soins a d'autres préoccupations. Elle doit entrer dans un système inconnu qui lui demande des efforts qu'elle n'a jamais produits ou presque. Elle est éloignée de son milieu naturel et, quand bien même ce dernier est défaillant ou symbole d'échec, cela reste sa référence affective, émotionnelle, son lien avec la vie de tous les jours. Vouloir à tout prix que le jeune soit heureux en institution c'est le démembrer, lui ôter ses racines et quelque part, en faire devenir un orphelin de ses origines. L'intégration est un mot magnifique mais il laisse également penser que la personne est « *dés-intégrée* » alors que tous ses actes, mêmes les plus agressifs sont le lien qu'il tente de garder avec la société. A chaque fois, c'est comme « un cri de Munch » envoyé au monde des adultes.

Voir dans ce discours une acceptation des dysfonctionnements des jeunes sous notre responsabilité serait cependant une erreur. Cela veut juste dire que le seul modèle consistant à redresser un comportement en fonction de nous autres adultes bien-pensants est aujourd'hui un peu dépassé. On peut donc parler de compréhension et celle-ci s'accompagne d'exigences. Il y a celles de la société, inévitables, celles du bon sens, celles des besoins des jeunes et encore celles des réalités quotidiennes. La liste est loin d'être exhaustive, pourtant elle relève déjà une partie de la complexité des projets pédagogiques à mettre en place afin que la personne puisse cheminer vers un mieux être et un avenir qu'elle croit possible.

Au départ de ce texte, le mot partenariat apparaît. Il change de forme avec la complexité dont je viens de parler. On a défendu ce concept dans les relations entre

les professionnels de l'institution, puis avec les adultes placeurs, puis avec les parents, puis avec l'enfant qui devient une personne significative à l'avènement de ses droits. Aujourd'hui, les institutions doivent renforcer ce partenariat entre elles. Les problématiques de société ont de la peine à trouver la réponse dans une seule recette. Nous sommes donc obligés de devenir des centres de compétences pour ce que nous savons faire et le reconnaître également chez les autres pour éviter le tourisme institutionnel. Très longtemps, lorsqu'un jeune mettait en difficulté un système, l'exclusion devenait la seule alternative. Peu importe où il allait, l'éthique, la déontologie, le respect de l'argent du contribuable ont permis de cacher le manque de réponses dans nos systèmes éducatifs spécifiques. Ainsi, un jeune pouvait - peut encore - tourner de centre en centre, cherchant et trouvant la faille à chaque fois dans le système qui l'accueille. Au final, c'est l'impossibilité de créer un lien avec lui-même, de trouver la confiance envers l'adulte.

Afin d'essayer de pallier à cela, nous devons impérativement nous tourner vers ce qu'apportent les autres institutions et travailler avec ce qu'elles font de différent. Par exemple, un jeune peine à trouver le déclencheur à Saint-Raphaël, pourquoi ne pas proposer qu'il participe à un camp de La Fontanelle ? Six à huit semaines hors de tous les contextes pourraient permettre de réorganiser le projet du jeune tout en évitant une nouvelle exclusion. A son retour à Saint-Raphaël, le lien pourrait s'en trouver renforcé et le travail *d'intégration socioprofessionnelle* prendre une autre dimension. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres. C'est aux professionnels d'offrir des réponses plus créatives et non aux jeunes de dire qu'ils sont bien en institution. C'est en tous les cas ce vers quoi souhaite tendre Saint-Raphaël, comme il le fait déjà avec le monde médical pour les jeunes qui souffrent de troubles psychiques momentanés en parallèle avec les troubles comportementaux de type plus éducatif. Dans le paysage institutionnel valaisan, il y a un réservoir très riche de solutions différentes. Établir des synergies ponctuelles ou plus suivies devrait permettre d'offrir de nouvelles réponses pour tenter d'utiliser au minimum la solution d'exclusion d'un programme.

Cette réflexion sur le devenir de nos prestations n'empêche pas les réalisations concrètes. Ainsi, les travaux qui ont permis de transformer le Centre de préformation mixte en lieu de vie plus agréable ont été terminés et leur inauguration a eu lieu lors de l'assemblée générale de l'Association. Durant cette manifestation, six jeunes de Saint-Raphaël ont reçu un prix du mérite par le Kiwanis de Sion. Le club service a souhaité poser cette action pour fêter ses quarante ans. Cela représente une somme de fr. 40'000.-- répartie sur dix ans. Chaque méritant reçoit en mains propres, un don d'une valeur de fr. 1000.--. Cette reconnaissance de l'effort porte bien au-delà de l'argent mais touche le sens des efforts réalisés par le jeune et permet aux parents de vivre un moment de fierté et de plaisir. Merci aux Kiwanis pour ce soutien direct à nos jeunes.

D'autres projets sont en cours : la préparation du 65^{ème} anniversaire de l'Association en septembre 2011, la poursuite des travaux de régénération de l'Institut au niveau

des murs. Le Foyer pour jeunes travailleurs, le bâtiment scolaire ainsi que tout le système de chauffage sur le site de Champlan doivent être rénovés. Des projets pédagogiques aussi, avec un remaniement du parcours pédagogique de chaque jeune, le développement d'un service de suite visant à suivre les jeunes chez leur patron pendant la première année au moins après leur départ de l'Institut ou la première année de formation, la réflexion sur un accueil d'urgence en collaboration avec le Service cantonal de la jeunesse ou encore l'adaptation du concept du Centre de préformation mixte pour l'accueil de cette population aux troubles psychiques associés aux troubles comportementaux.

Pour tout cela, le collège de direction peut s'appuyer sur un personnel compétent, motivé et disponible mais aussi sur un comité convaincu du bienfait de ces changements. J'en terminerai donc en le remerciant chaleureusement.

Christian Bader

■ NOUVELLES DES CENTRES

Le Centre pédagogique et scolaire de Champlan, par M. Philippe Petigas, Chef de Centre

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ; nous avons le privilège avec nos jeunes chaque année de remettre en question notre savoir faire.

Le Centre pédagogique et scolaire est situé en milieu rural et les nuisances que nos jeunes occasionnent sont perfectibles. Nous remercions nos riverains de cette tolérance, qui est le thème principal de l'année qui s'annonce. Notre collaboration se poursuit, se construit, avec l'école du village qui nous permet de réinsérer des élèves dans la filière non spécialisée. C'est le résultat d'une étroite collaboration et d'un travail de proximité remarquable, alliés à une grande disponibilité hors horaires scolaires des enseignants qui ont en charge des pensionnaires de l'Institut. Cela représente pour eux un nouvel avenir même si leur situation familiale reste préoccupante. Nous les remercions chaleureusement pour cet investissement. Il en est de même pour le Cycle des Collines qui fait également un travail constant et constructif avec nos adolescents. Les entreprises de l'arrondissement contribuent par leurs possibilités d'accueil à l'amélioration des capacités des apprenants. Imaginez que durant l'année écoulée, nous avons pu proposer 34 stages de découverte professionnelle et de confirmation de choix d'apprentissage, avec les structures locales. Nous constatons ainsi que l'évolution sociale est le fruit d'une entraide, et qu'ensemble, même avec les plus démunis, nous trouvons des solutions alternatives leur permettant de faire partie de la construction de leur environnement familial, social et préprofessionnel. « *Je veux être de ce monde !* » L.

Nos demandes d'admission sont importantes mais notre capacité d'accueil est restreinte pour de multiples raisons. Notre taux d'occupation a été maximal cette année. Les souhaits de placement pour les jeunes filles sont nombreux et toujours croissants; cela est mesurable sur plusieurs années.

Nous restons cependant créatifs, innovants. Notre tâche quotidienne nous permet de développer des stratégies d'adaptabilité et de proximité. Cinq jeunes ont pu rejoindre en fin d'année scolaire des cursus habituels, école de culture générale, ou ont trouvé une place d'apprentissage. Quatre autres ont été accueillis dans d'autres structures de formation ou de préapprentissage, le restant de la population poursuivant son parcours scolaire dans notre centre.

La pédagogie de l'Institut, centré sur le projet individuel du jeune tant sur le plan social que scolaire, nous a conduit à développer, améliorer notre approche relationnelle auprès de ces enfants au travers, par exemple, d'une Haute-Route. Vivre une expérience en montagne génère solidarité, patience et courage. La joie du

parcours accompli, de s'être dépassé dans un domaine inconnu, nous fait grandir et être reconnu. La rencontre avec les gardiens de cabane restera pour nos jeunes des moments de vie inoubliable, riches d'émotions.

Nous pratiquons diverses activités sportives et culturelles chaque semaine afin de développer leurs capacités physiques et sociales. Nous organisons des camps lors des périodes hors scolarité, tous n'ont pas la possibilité d'avoir une famille pour les accueillir.

Nous vérifions cependant chaque jour que la responsabilité d'un jeune adolescent est une remise en question de notre savoir être. Nous mettons en place depuis quelques mois de nouveaux outils pédagogiques, tels que les périodes, qui ont pour but de valider les compétences des jeunes dans tous les actes de la vie quotidienne. Pour cela chaque jeune est évalué régulièrement et individuellement, et ses observations sont communiquées à ses parents et à nos partenaires sociaux. Notre outil nommé « Connaissances pratiques » leur permet de s'informer sur l'ensemble des pratiques usuelles de Madame ou Monsieur tout le monde. De nombreux domaines sont abordés tels que l'hygiène corporelle et alimentaire, les transports et ce qu'ils entraînent comme responsabilités, les devoirs de l'élève dans un centre scolaire, etc.

Notre projet de réfection des classes a été accepté, les travaux pour la réfection du bâtiment scolaire sont planifiés. Ce projet a nécessité un important travail de préparation. Aussi, je remercie notre directeur pour sa ténacité dans ses idées visant à nous fournir un lieu d'enseignement adapté à notre population, chaleureux et accueillant. La réfection des locaux de l'internat se conclura, durant le premier trimestre de 2011, par une mise en conformité aux normes incendies, et la réfection des sols.

Le CPS a connu des changements dans son personnel. Six éducateurs ont souhaité donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle. Il est à remarquer que le face à face pédagogique avec nos pensionnaires en manque de repères sociaux importants reste un critère prédominant dans la fatigabilité de la profession. La nouvelle équipe est jeune certes, mais elle est soucieuse de relever le défi que représente la prise en charge de ses jeunes en difficulté.

Une enseignante a également quitté sa fonction pour une autre institution valaisanne correspondant davantage à ses aspirations professionnelles.

Enfin, une veilleuse nous a quittés pour une retraite amplement méritée. Nous remercions Madame Germaine Rey pour son engagement et sa fidélité. Nous lui souhaitons un avenir radieux pour cette nouvelle aventure que représente la retraite.

Le Centre pédagogique et scolaire vous remercie, tous, collaborateurs, services sociaux et communaux, de votre tolérance et de votre patience vis-à-vis de nos jeunes.

Le Centre de préapprentissage de Sion, par M. Philippe Tamarcaz, Chef de Centre

Durant ces dernières décennies, les modifications sociales consécutives à l'augmentation de la productivité ont conduit à des changements importants sur la structure familiale. Pourtant le lien, le besoin d'attachement sont des besoins fondamentaux pour le développement des enfants et des personnes. Mais aujourd'hui, ces mêmes liens qui unissent un couple sont insuffisants, trop fragiles, ils ne résistent pas aux à-coups de la vie commune ou aux crises individuelles que rencontrent les individus. Cette souffrance occasionnée par ces ruptures de lien n'est souvent pas reconnue et les enfants sont entraînés dans une spirale d'évitement où chacun tente de masquer la perte en se changeant les idées ou en tuant le temps.

Que deviennent alors les enfants impliqués dans la tourmente familiale ? Comment se réparent les liens brisés ? Comment donner du sens à une séparation, à un divorce quand le monde des adultes banalise les faits en ramenant tout à un conflit financier ou au maintien d'une autorité parentale ?

Il paraît évident que ce ne sont pas uniquement les conflits aboutissant à la séparation qui produisent les pires dommages mais certainement la façon dont ils sont traités. Le non-dit ou ce qui est caché à l'enfant l'oblige à construire la part manquante avec ses moyens limités. Le plus souvent, l'enfant le fait à partir de lui-même c'est-à-dire en s'impliquant comme responsable de la crise qu'il vit. Il prend ainsi en charge, au moyen de la culpabilité, une partie du conflit, ce qui lui permet aussi d'imaginer qu'il a le pouvoir de faire changer le cours des choses. Malheureusement, les enfants blessés par cette rupture du "lien" risquent d'hésiter à créer de nouvelles relations de peur d'être à nouveau déçus ou au contraire de s'identifier plus particulièrement à leurs pairs et ainsi s'isoler du monde des adultes.

Pourtant la réconciliation avec le monde des adultes est un passage obligé pour quitter sereinement l'adolescence. Et nous savons, dans ces moments difficiles, qu'il est indispensable de donner à nos pensionnaires les moyens appropriés à leur niveau de développement afin qu'ils donnent du sens à la souffrance qu'ils ressentent. De ces situations, que nous rencontrons de plus en plus, il peut sortir du bien quand l'enfant peut y donner du sens. Lui permettre d'exprimer ses sentiments, de faire le point sur sa situation personnelle, de créer un lien, sont autant de tâches que nous cherchons à accomplir au quotidien avec les jeunes que nous accueillons.

En 2010, le Centre de Préapprentissage a accueilli 44 jeunes sur l'ensemble de l'année. Ce nombre est stable et confirme que le changement structurel du Centre, soit un accueil avec deux groupes distincts, améliore la stabilité des placements et de ce fait la qualité de notre prise en charge.

Avec un taux d'occupation global (internes et externes) supérieur à 85 % soit près de 7'000 journées de prise en charge en 2010, le CPA atteint ses objectifs d'accueil. Le canton de Genève comptabilise à lui seul environ 45 % des placements suivi par les cantons du Valais et de Vaud avec environ 25 % chacun. L'année 2010 a également la particularité d'accueillir des jeunes de tous les autres cantons romands soit Neuchâtel, Jura et Fribourg. Le taux de placements pénaux avoisine les 65 % mais est à

nouveau en baisse cette année. 18 jeunes ont quitté le Centre de Préapprentissage en 2010. 10 d'entre eux sont partis avec une place d'apprentissage ou une solution de suivi socioprofessionnel (Orif, Cofop, Sky, Repuis...). 1 jeune a continué son cursus au Foyer pour jeunes travailleurs avec une place d'apprentissage. Pour les autres, 3 sont rentrés chez eux avec leur orientation professionnelle accomplie mais n'avaient pas de place d'apprentissage, et les 4 autres jeunes restants ont intégré d'autres structures sans avoir terminé notre programme.

Le Centre de Préapprentissage, c'est également plus de 1'800 journées de stage par année civile, organisées dans des entreprises de la région. C'est pourquoi je profite de remercier tous nos partenaires qui permettent à nos jeunes, par leur investissement et disponibilité, de réaliser leur orientation professionnelle.

J'aimerais remercier l'ensemble des collaborateurs du Centre de Préapprentissage pour leur investissement tout au long de l'année 2010.

Le Centre de préformation mixte de Champlan, par M. Régis Héritier, Chef de Centre

La population accueillie au CPM présente des troubles du comportement, avec des problématiques psychiques associées. La souffrance causée par ces troubles dépasse largement l'ordre de la crise adolescente simple.

Cependant, la gravité des troubles dont souffrent les jeunes n'est jamais prédictive de leur chronicité. Au contraire, nombre de troubles psychiatriques majeurs, y compris des symptômes hallucinatoires, de violence, de mise en danger extrême, sont susceptibles d'une nette amélioration, voire dans un nombre important de cas, d'une guérison totale. Comme les pathologies sont réversibles, le diagnostic est difficile et le risque de stigmatisation important.

Il nous semble donc primordial d'éviter d'effectuer notre travail auprès des jeunes selon un diagnostic, une étiquette qui risque fort de devenir caduque, mais plutôt d'essayer de le réaliser selon le mode de fonctionnement du jeune (névrotique, psychotique, caractériel, etc.). Dans ce sens, au lieu de considérer une psychose comme un déficit, nous pourrions l'appréhender comme une position différente face à la réalité. Nous pourrions utiliser la position du jeune dans son rapport aux autres, utiliser ses ressources réelles pour le faire progresser plutôt que simplement tenter de le faire répondre à nos idéaux (dont font partie la conformité aux normes sociales et l'insertion professionnelle notamment).

Comment faire correspondre cette "déclaration d'intentions" à notre pratique quotidienne, alors que l'expression des troubles de nos jeunes se fait régulièrement au travers d'une intolérance à la frustration, d'une forte agitation, de comportements d'agressivité ? Comment préserver le reste du groupe de résidants et l'équipe d'intervenants d'un légitime épuisement face à la répétition des conduites inadéquates d'un ou deux jeunes particulièrement déstructurés ?

Nous devons tout d'abord repenser en partie notre système d'accompagnement, tant du point de vue du soutien que du cadre, voire adapter notre mission. Les organismes placeurs (services de protection de la jeunesse, tribunaux des mineurs) mandatent le CPM pour réaliser auprès des jeunes qu'ils nous confient un travail éducatif et une orientation professionnelle en vue d'une intégration socioprofessionnelle. Or, pour certains jeunes, cette insertion est actuellement illusoire, tant leurs attitudes et aptitudes sont en décalage avec les exigences du monde économique et de la société.

Nous travaillons donc principalement au développement personnel de ces résidants, en adaptant notre prise en charge. Ainsi par exemple, nous avons introduit dans nos ateliers un espace de créativité favorisant la réalisation d'objets personnels (tables de nuit, meubles en carton, etc.). A court ou moyen terme, une orientation plus thérapeutique devrait être donnée à cet espace. Nous avons supprimé les "retenues en chambre", que nous voyions comme un temps de réflexion pour le jeune en dehors de la dynamique de groupe, mais qui pouvaient être vécues comme une exclusion supplémentaire en fonction des problématiques individuelles. Nous tenons compte des possibilités des jeunes dans notre système d'évaluation afin de pouvoir valoriser également les efforts ou progrès des plus perturbés... Ces adaptations se font bien sûr dans le maintien d'un cadre structurant, chaleureux et sécurisant.

Parallèlement, nous renforçons nos collaborations avec le milieu médical pour répondre aux besoins spécifiques de nos jeunes. L'idée qui sous-tend ce rapprochement est de pouvoir mettre sur pied des rencontres de réseau pluridisciplinaires afin de coordonner nos actions et de recevoir un éclairage complémentaire sur les situations problématiques.

Depuis peu, un pédopsychiatre intervient sur demande au CPM. Il répond à des questionnements particuliers sur les comportements inquiétants de nos jeunes (agressivité marquée, crises avec perte totale de maîtrise, mises en danger extrêmes, etc.), les rencontre sur le site afin de déterminer s'il est nécessaire de mettre sur pied un suivi thérapeutique. Au besoin, la question de la pertinence d'un séjour en milieu psychiatrique est débattue et les démarches nécessaires à une hospitalisation seront ainsi facilitées. C'est donc vers une véritable psychiatrie de liaison que nous tendons. A terme, ces collaborations seront formalisées dans une convention.

En 2010, le CPM a accueilli 18 jeunes sur l'année civile, soit 1/3 de moins que l'année précédente. Ce chiffre est dû au fait que nous avons poursuivi notre

accompagnement sur du plus long terme (au-delà de 15 mois) avec plusieurs jeunes dont les situations personnelles étaient particulièrement fragiles. En effet, avec certains d'entre eux, le lien a été délicat à créer. Du moment qu'une relation de confiance a pu être tissée avec un ou plusieurs adultes de l'équipe éducative, l'accompagnement s'est poursuivi malgré les difficultés.

Le taux d'occupation de la structure se monte à 99.09 % et peut être qualifié d'excellent. Ainsi, 3'255 journées de placement ont été réalisées. La part des placements valaisans atteint 38.4 %, soit une augmentation de 145 journées par rapport à l'année 2009. Les placements genevois sont toujours bien représentés avec 37.13 % du total des journées, ceci en raison du nécessaire éloignement du réseau d'une part, ainsi que de notre tolérance élevée face à l'incivilité et notre capacité à absorber des situations lourdes d'autre part.

Sur l'année, neuf jeunes ont quitté le Centre de préformation mixte. Deux d'entre eux ont été placés en milieu fermé, quatre ont rejoint une autre institution, deux autres ont regagné leur famille et une jeune fille est entrée dans la vie active à sa majorité.

L'équipe d'intervenants a vu le départ de 3 personnes. Un enseignant a pris sa retraite et deux éducateurs nous ont quittés pour un poste plus proche de leur milieu familial. Un maître socioprofessionnel a obtenu son diplôme ESTS et une éducatrice a terminé sa formation HES.

J'adresse ici mes vifs remerciements à toute l'équipe d'intervenants pour son professionnalisme, sa réflexivité, sa persévérance dans les moments de doute et son engagement au quotidien.

Le Foyer pour jeunes travailleurs de Sion, par M. Christophe Jordan, Chef de Centre

Les difficultés rencontrées par les jeunes que nous accueillons sont d'ordre familial, social, scolaire, professionnel. En cela, il n'y a rien de nouveau depuis des années... Par contre, sachant que les contextes familiaux sont de plus en plus laborieux, une constatation nouvelle est observée : les exigences élevées des formations actuelles demandent de hautes compétences scolaires dans tous les domaines. La plupart de nos jeunes ayant manqué une ou plusieurs années de scolarité obligatoire, leur tâche devient ardue malgré leur bonne volonté.

La formation élémentaire a été remplacée par l'« Attestation de formation professionnelle » dont les exigences sont plus élevées. Par ailleurs, les différentes corporations de métier ont mis en place des « multichecks », soit des tests qui mesurent les aptitudes des jeunes pour le métier choisi, et cette procédure s'avère

éliminatoire pour certaines entreprises. Des cours d'appui pour les jeunes en difficulté scolaire sont organisés gratuitement par les communes de domicile mais celles-ci ne peuvent assumer toutes les demandes qui leur parviennent.

Nous constatons donc depuis plusieurs années que nos apprentis répondent aux besoins des formations pratiques, mais qu'ils rencontrent une multitude de problèmes quant au suivi scolaire. Cela débouche sur des échecs qui remettent en question tout le processus de formation professionnelle.

Pour tenter de court-circuiter cette spirale négative, le Foyer pour jeunes travailleurs a mis en place des cours d'appui scolaire. Aussi, nous avons remarqué que nos jeunes manquent de méthode de travail et que, malgré toute la bonne volonté de l'équipe éducative, cette aide doit être promulguée par un enseignant spécialisé. Dès la rentrée d'août, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur un professionnel, à raison de 2 heures par semaine, qui fait un travail personnalisé en fonction des lacunes de chaque jeune. Il nous reste encore à définir une méthode efficace de partenariat entre l'enseignant et l'équipe éducative.

En 2010, le Foyer pour jeunes travailleurs a ainsi accueilli 26 jeunes, 15 garçons et 11 filles. Cette tendance se confirme d'année en année, soit sur le nombre de jeunes pris en charge, soit sur la proportion équitable entre sexes.

Nous avons réalisé 5'085 journées, à savoir 99 de plus qu'en 2009. Cela représente un taux d'occupation de 82%. Si l'internat affiche complet, nous avons suivi 2 à 3 jeunes en studio, selon les périodes. En effet, nous avons pu constater une capacité d'autonomie restreinte pour la plupart des jeunes de l'internat, ce qui n'a pas permis leur passage en studio. 29 demandes de placement nous ont été adressées : 10 ont été acceptées, 12 ont été refusées par manque de place, et d'autres solutions ont été trouvées pour les 7 restantes par les offices placeurs.

75% sont des placements valaisans, le solde provient des cantons de Genève et de Berne. Cette statistique est constante depuis plusieurs années. En effet, étant donné que les placements débouchent en principe sur des formations professionnelles, c'est-à-dire des projets à long terme, la proximité des lieux semble plus adéquate, sans qu'aucune priorité ne soit définie par la Direction.

En ce qui concerne les objectifs fixés pour cette année écoulée, ceux-ci ont été en partie réalisés. En effet, nous avons pu opérationnaliser les « Connaissances pratiques » que l'on pourrait définir comme un enseignement visant à amener le jeune à une autonomie sur le plan de l'hygiène, des moyens de communication existants, de la gestion du temps, des droits et devoirs civils et civiques, de l'utilisation des transports, du marché de l'emploi, et de l'économie. Une évaluation a été faite et la prise en charge est encore à améliorer.

Pour ce qui est des locaux, les travaux de réfection sont en cours. La première partie, inhérente aux normes de sécurité, a été exécutée. Les besoins futurs ont été

répertoriés, les devis établis et les demandes y relatives ont été soumises à l'Etat et à la Confédération. Les futures transformations devraient être programmées pour fin 2011-début 2012.

L'équipe éducative a connu un changement en 2010 : un collaborateur a mis un terme à son activité ; il a été remplacé par M. Jérôme Vielle, dès le 1^{er} octobre 2010. Nous avons également accueilli 2 stagiaires en formation.

Concernant les objectifs 2011, nous allons axer nos efforts sur la mise en place d'un nouveau parcours pédagogique du jeune s'appuyant sur un système de quatre périodes au sein du Foyer. Durant chacune de ces étapes, le jeune doit acquérir un certain nombre de compétences pour qu'elle soit validée et ainsi axer ses efforts sur la suivante.

Nous porterons également une attention particulière aux projets de Saint-Raphaël. Il y a une commission « sexualité » qui doit mettre en place des procédures d'accompagnement lors d'une IVG par exemple ou toute autre action préventive sur le domaine concerné.

Un travail sur la thématique de la tolérance sera accompli par tous les secteurs d'accompagnement puis ponctué par la course à vélo regroupant une dizaine de pensionnaires de l'Institut et visant à rejoindre la ville de Natzwiller en Alsace et la visite de l'ancien camp de concentration du Struthof.

Nous participerons par ailleurs à une haute route mise sur pied ce printemps.

Dans le cadre de la réfection du Foyer, nous devons organiser le suivi des travaux mais également la prise en charge des jeunes hors cadre.

Notre travail demande des compétences accrues en relations humaines, pas seulement dans notre quotidien avec les jeunes, mais aussi avec tout leur pourtour social. Les retours favorables de l'extérieur nous encouragent à poursuivre notre mission au sein de notre institution. Ces marques d'attention sont les principaux baromètres de l'efficacité de notre travail. Nous devons donc continuer à progresser dans notre façon de faire, en développant de nouveaux outils de prise en charge afin de répondre aux sollicitations des jeunes et des offices placeurs.

Pour toutes ces raisons, je tiens à féliciter sincèrement les collaboratrices et collaborateurs du Foyer pour jeunes travailleurs pour leur investissement durant cette année 2010.

■ **RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR**

D'où vient Saint-Raphaël ?

Je me suis attaché à répondre à cette question. Car si certains d'entre vous connaissent un peu l'histoire de l'Institut Saint-Raphaël, je suis certain que peu se sont soucié jusqu'ici de savoir qui était Raphaël. Non, ... pas le sportif (celui-là est plus en forme et moins en formes que moi ces temps-ci !). Non, ... pas l'apéritif (tiens, il existe aussi en rouge et blanc !). Non, celui dont je veux vous parler, ... est Saint. L'archange Raphaël.

J'ai interrogé mon confesseur et appris des choses hallucinantes. Savez-vous que l'église chrétienne honore Saint-Raphaël comme étant le patron des voyageurs ? Le nom Raphaël vient de l'hébreu « Rapha » signifiant « guérir », « el » signifiant « Dieu ». Dieu guérit. Quels magnifiques raccourcis ne trouve-t-on pas là pour interpréter au mieux la mission dévolue à notre Institution : guérir des voyageurs.

Car, avouons-le, on en voit passer des voyageurs à guérir (et des aguerris aussi !). En effet, les jeunes qui fréquentent nos structures ont déjà – pour la majorité d'entre eux – un certain passé institutionnel – mais ils le vivent à ce jour comme un passé institutionnel peu sûr. De multiples allers-retours entre famille et institutions. Ils ont essuyé beaucoup de tempêtes, profité de quelques escales. Ils ont des choses à dire – et la phrase favorite des éducateurs n'est-elle pas : j'entends ce que tu me dis. Nous nous devons de les écouter. Ils ont aussi des blessures que l'on doit tenter de soigner. Que les éducateurs, les maîtres d'atelier et les enseignants de l'Institut Saint-Raphaël tentent de guérir. Tous ces professionnels ont mon admiration. Je voudrais par ces quelques lignes leur rendre un hommage appuyé.

Je sais, de par ma fonction, on me verrait plutôt faire l'éloge – et Dieu sait qu'elles le méritent – des personnes travaillant au sein de l'Administration et de l'Intendance de l'Institut. Mais ces gens sont tellement habitués à m'entendre me plaindre... Si j'écris ici qu'elles sont ... des perles...merveilleuses...pas irremplaçables, mais presque...l'âme de la maison...qui me croira ? En vérité je vous le dis : vous auriez tort de ne pas me croire. Ces personnes sont formidables. Afin d'illustrer mon propos je soulignerai le fait que l'ensemble des personnes oeuvrant dans ces secteurs a participé en automne 2010 à une formation les rendant attentifs aux risques de la prise en charge de jeunes sous effets de produits psychotropes. Preuve est donc faite que ces gens s'investissent au-delà de ce que l'on peut réellement attendre d'eux.

Souvent, des collaborateurs, au vu de mon rythme effréné, me posent la question suivante : « ça joue ? ». Alors jouons.

Des chiffres et des lettres

Le total des charges des différentes structures de l'Institut Saint-Raphaël s'élève pour l'exercice 2010 à Fr. 7'730'353.—, soit une augmentation de Fr. 236'653.—, ou 3,16 %, par rapport aux charges de l'année 2009. Le budget 2010 prévoyait quant à

lui des charges pour un montant de Fr. 7'690'950.—. Le dépassement se chiffre donc à Fr. 39'403.—.

Un changement comptable intervenu dans la manière d'amortir nos immobilisations influe sur le résultat pour un montant de Fr. 58'894.—. Tenant compte de cet élément, il apparaît donc que les dépenses effectives sont inférieures au budget de Fr. 19'491.—. Je me dois d'associer l'ensemble de mes collègues du Collège de Direction à cette maîtrise des dépenses, eux qui, régulièrement en cours d'année, s'inquiètent de l'évolution des frais de chacune des structures dont ils ont la charge.

Couplée avec un fort taux d'occupation dans chaque établissement, cette gestion laisse apparaître des coûts de journées bien inférieurs à ceux budgétés. Les journées civiles réalisées en 2010 (au total 26'475, soit une progression de 1'497 unités par rapport à 2009) se répartissent comme suit :

Cantons	2008		2009		2010	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Valais	12'021	49.92%	13'969	55.93%	13'167	49.73%
Vaud	5'225	21.70%	3'712	14.86%	2'963	11.19%
Genève	5'095	21.16%	6'022	24.11%	8'085	30.54%
Fribourg	852	3.54%	271	1.08%	365	1.38%
Neuchâtel	500	2.08%	629	2.52%	648	2.45%
Réfugiés et autres	388	1.61%	375	1.50%	1'247	4.71%
<i>Sous-total placements hors VS</i>	<i>12'060</i>	<i>50.08%</i>	<i>11'009</i>	<i>44.07%</i>	<i>13'308</i>	<i>50.27%</i>
Totaux	24'081	100.00%	24'978	100.00%	26'475	100.00%

On peut constater que le mouvement de balancier entre les placements valaisans et non-valaisans continue. La situation 2010 étant fortement similaire à celle de 2008, alors qu'en 2009 nous étions vraiment dans un cas inverse.

Les investissements immobiliers réalisés en 2010 l'ont été dans la finalisation des travaux de mise en conformité aux normes du feu de nos bâtiments institutionnels, ceci pour un montant de l'ordre de Fr. 450'000.—. Nous avons également investi dans un nouveau central téléphonique (Fr. 21'350.—) ainsi que dans l'acquisition d'une nouvelle laverie pour la cuisine de Champlan (Fr. 19'580.—).

Résultante de la mise en application des mandats de prestations convenus avec l'Etat du Valais, cette année, l'Association ne se verra pas demander de participation forfaitaire au fonctionnement de l'Institut (jusqu'ici Fr. 150'000.— par année). Elle devra cependant contribuer à hauteur d'environ Fr. 40'000.— à la couverture du prix de revient des journées valaisannes.

Saint-Raphaël en 2011

Je pense pouvoir résumer ce qui nous attend en 2011 par ce constat : le grand défi de la bonne communication.

En effet, que ce soit en termes

- de chiffres (ceux-ci étant appelés à transiter via le nouveau canal mis à disposition des institutions valaisannes par l'Etat du Valais – à savoir le programme de gestion Valogis),
- de lettres (en parcourant les rapports de chacun de mes collègues, vous constaterez que notre vocabulaire ne cesse de s'enrichir),
- de visibilité (65^{ème} anniversaire de l'Association Saint-Raphaël),
- d'ouïe (en entendant nos jeunes dans les cours, certains charretiers rougiraient),
- d'odorat (on se réjouit déjà de déguster les prochains millésimes des vins développés par la maison Robert Gilliard SA sur le domaine de la Fondation Saint-Raphaël),
- tous nos sens seront en éveil.

Donc nous entendrons, écouterons, verrons, analyserons, goûterons, sentirons, déciderons, agirons....sans ron-rons.

Gilbert Jacquemettaz
Administrateur